

À l'attention des coopérateurs qui postulent au poste d'administrateur de SA Coop Aquarius

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ACCESSION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION - Article 26 (extraits)

Nul ne peut être nommé administrateur s'il est par ailleurs **fournisseur de marchandises** référencé auprès de la coopérative. Tout administrateur en fonction qui deviendrait fournisseur de marchandises référencées auprès de la coopérative postérieurement à sa nomination est réputé démissionnaire d'office.

Nul ne peut être élu membre du Conseil d'Administration s'il n'est **associé coopérateur depuis au moins un an** et s'il n'achète annuellement à la présente société, une quantité de marchandises dont le montant par foyer a été fixé à 1 000 € (mille Euros) par an, sauf dans le cas d'une personne seule pour laquelle ce montant est ramené à 500 €.

Conformément aux dispositions légales, toute candidature au Conseil d'Administration est soumise à la fourniture des informations suivantes : âge, nombre d'actions détenues dans la société, références professionnelles et activités professionnelles au cours des 5 dernières années.

Ces informations seront communiquées aux associés coopérateurs au plus tard au cours de l'Assemblée Générale, où il est possible de faire acte de candidature le jour même en fournissant ces renseignements.

Votre numéro de coopérateur :

(Information indispensable qui permettra de connaître le montant annuel de vos achats et de vérifier la durée de détention de votre/ vos part(s) sociale(s))

Votre nom :

Votre Prénom :

Votre date de naissance :

Votre profession :

Informations demandées dans les statuts

Conformément aux statuts, merci de préciser, vos références professionnelles et activités professionnelles au cours des 5 dernières années.

.....

.....

.....

.....

.....

Motivations

Pouvez-vous expliquer vos motivations pour vous d'intégrer le conseil d'administration d'Aquarius ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Quelles compétences pouvez-vous mettre à la disposition du Conseil d'Administration ?

(connaissance de l'écosystème associatif local, expérience associative, bonne connaissance du bio, volonté de s'investir concrètement et opérationnellement pour la coopérative, etc. sont autant appréciés que les compétences en terme de gestion d'entreprise, de finance, RH etc.)

.....

.....

.....

.....

Mandats exercés dans d'autres sociétés ou associations :

Y compris les associations ou sociétés en dehors de la bio

.....

.....

Vos remarques / commentaires / ajouts :

.....

.....

Document à renvoyer par mail à cette adresse : presidence.ca@aquariusbiocoop.org